



ÉVALUATION DES CURSUS

CANEVAS D'AUTO-ÉVALUATION

PRÉAMBULE

L'approche Qualité de l'Université de Lausanne (UNIL) privilégie les démarches réflexives conduisant les facultés et unités à porter un regard global sur les activités et leurs résultats. Le but n'est pas uniquement de dresser un état des lieux, il s'agit également de comprendre les résultats obtenus et de se poser des questions sur les choix implicites.

Un canevas d'auto-évaluation a été développé afin de faciliter le processus d'évaluation des cursus d'études. Il a été organisé en cinq thématiques qui regroupent l'ensemble des éléments ayant une influence sur la qualité des cursus d'études :

1. ancrage stratégique du cursus dans son contexte ;
2. contenu et organisation du cursus ;
3. fonctionnement du cursus et approches pédagogiques ;
4. ressources allouées au cursus ;
5. résultats et impacts de la formation.

Le rapport d'auto-évaluation repose sur une réflexion autour de questions choisies.

Chacune de ces thématiques a été subdivisée en sous-thèmes (cf. canevas d'auto-évaluation ci-après). Pour initier et nourrir la réflexion, des questions sont proposées pour chaque sous-thème. Le but de ces questions est d'amorcer la réflexion et d'en élargir le spectre.

Chaque cursus ayant ses particularités, **une sélection préalable de ces questions doit être effectuée pour garder uniquement celles qui sont adaptées à la réalité du cursus**. D'autres questions peuvent être ajoutées par la commission d'auto-évaluation afin de compléter l'analyse.

Une fois les questions pertinentes identifiées et sélectionnées, il s'agira de **les documenter par des éléments descriptifs, quantitatifs ou qualitatifs** (par le biais de données statistiques ou de recueils d'opinions) **sur lesquels la réflexion pourra s'appuyer.**



La réflexion aboutira à une synthèse pour chacun des cinq thèmes du canevas en identifiant :

- les points forts du cursus, ses succès, ses satisfactions, ce qui contribue à l'évolution et au développement du cursus ;
- les aspects à améliorer, les faiblesses du cursus, ses échecs, ses insatisfactions, ce qui entrave l'évolution et le développement du cursus ;
- les facteurs externes qui peuvent contribuer à l'évolution et au développement du cursus, les chances à saisir le cas échéant (p. ex. possibilité d'un nouveau partenariat, renouvellement important de l'équipe enseignante, etc.) ;
- les facteurs externes qui peuvent nuire à l'évolution et au développement du cursus, les risques particuliers (p. ex. implantation d'un nouveau cursus concurrent, perte de savoirs particuliers, etc.).

À partir de cette analyse, il s'agira de formuler des propositions pour renforcer les acquis et remédier aux faiblesses ou aux risques identifiés pour l'évolution et le développement du cursus. De ces propositions découleront les objectifs du plan de développement. Dans le cadre de ces réflexions, il est important que le cursus prenne en considération les objectifs stratégiques déjà fixés au niveau des différentes entités facultaires (école(s), Décanat). Afin d'être cohérent au niveau institutionnel, le cursus veillera également à ce que les objectifs identifiés soient en adéquation avec la ligne stratégique de l'UNIL.

La Cellule Qualité tient à votre disposition un guide d'aide à la réalisation d'un plan de développement. Il présente ce qu'est un plan de développement dans le cadre de l'UNIL, donne différentes pistes pour utiliser les résultats d'une analyse SWOT afin de définir des objectifs, et offre des conseils pour créer un plan de développement.

Version du 02.09.2020

CANEVAS D'AUTO-ÉVALUATION

1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CURSUS DANS SON CONTEXTE

- 1.1 Évolution du cursus
- 1.2 Pertinence et spécificité du cursus
- 1.3 Ancrage du cursus dans son contexte et comparaison avec des cursus similaires
- 1.4 Mobilité et internationalisation du cursus (UE et hors-UE)
- 1.5 Égalité des chances et égalité dans les faits entre les femmes et les hommes
- 1.6 Durabilité

2. CONTENU ET ORGANISATION DU CURSUS

- 2.1 Objectifs d'apprentissage
- 2.2 Structure et contenu du cursus
- 2.3 Politique linguistique du cursus
- 2.4 Lien entre l'enseignement et la recherche
- 2.5 Lien entre l'enseignement et le monde professionnel non-académique

3. FONCTIONNEMENT DU CURSUS ET APPROCHES PÉDAGOGIQUES

- 3.1 Recrutement des étudiant·e·s et conditions d'admission
- 3.2 Moyens d'information sur le cursus
- 3.3 Stratégies d'enseignement
- 3.4 Numérisation de l'enseignement
- 3.5 Évaluation des apprentissages
- 3.6 Processus de gestion et de suivi du cursus
- 3.7 Encadrement (administratif et pédagogique) des étudiant·e·s

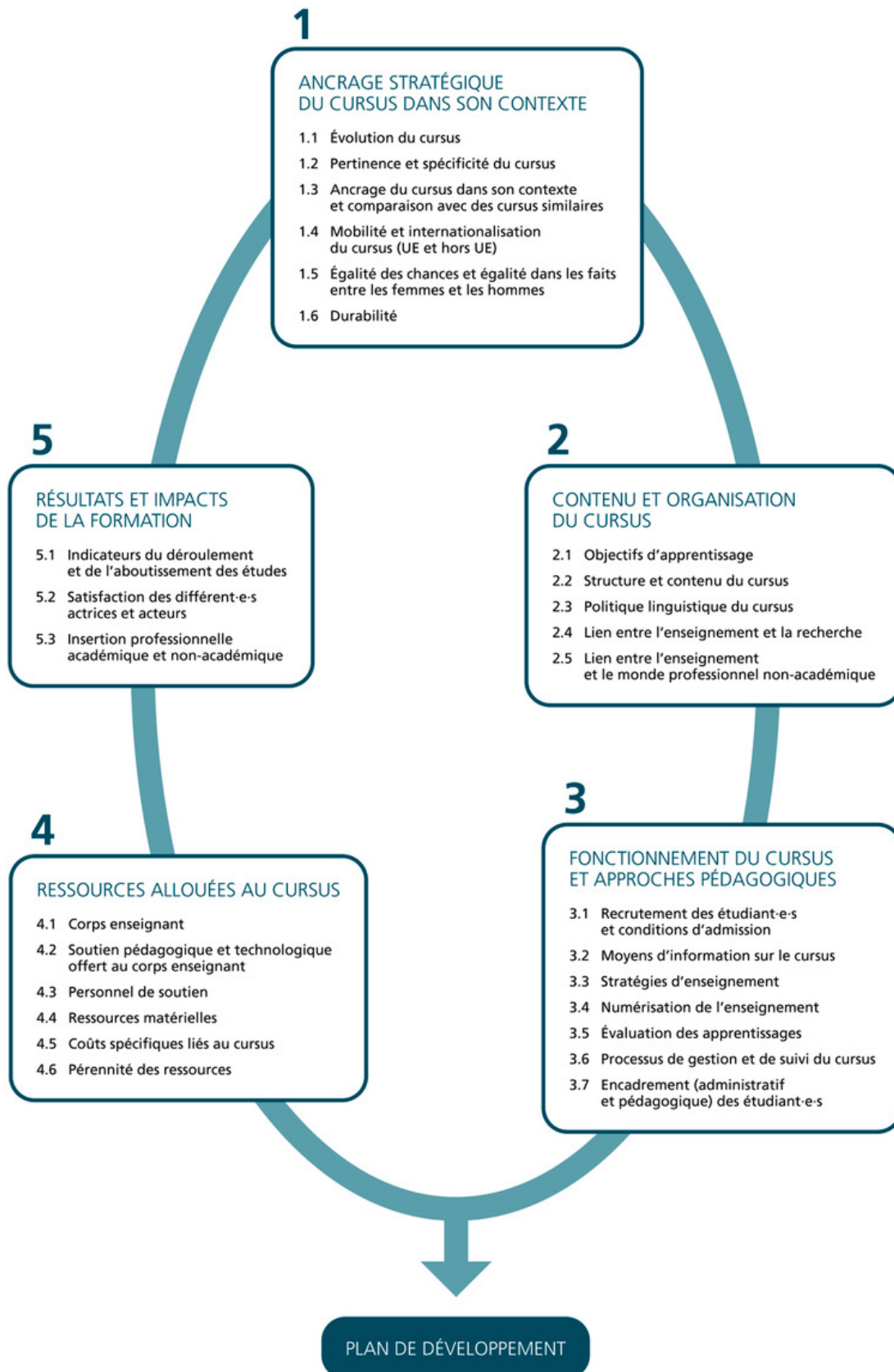
4. RESSOURCES ALLOUÉES AU CURSUS

- 4.1 Corps enseignant
- 4.2 Soutien pédagogique et technologique offert au corps enseignant
- 4.3 Personnel de soutien
- 4.4 Ressources matérielles
- 4.5 Coûts spécifiques liés au cursus
- 4.6 Pérennité des ressources

5. RÉSULTATS ET IMPACTS DE LA FORMATION

- 5.1 Indicateurs du déroulement et de l'aboutissement des études
- 5.2 Satisfaction des différent·e·s actrices et acteurs
- 5.3 Insertion professionnelle académique et non-académique

CANEVAS D'AIDE À LA RÉFLEXION



QUESTIONS POUR SOUTENIR LA RÉFLEXION

Cette liste non exhaustive de questions sert de support à l'évaluation du cursus et seules celles qui sont adaptées à sa réalité doivent être considérées comme pertinentes.

1. ANCRAGE STRATÉGIQUE DU CURSUS DANS SON CONTEXTE

Cette première thématique questionne le cursus et son évolution passée et à venir, et cela de façon locale, nationale, et internationale. L'accent est mis sur différents aspects que sont l'évolution récente du cursus, ses spécificités, son ancrage, la mobilité, l'égalité des chances et la durabilité. Les points 1.4, 1.5 et 1.6 sont des éléments de nature transverse qui peuvent apparaître dans les réflexions dans le cadre de plusieurs autres points du canevas. Il s'agit dans cette thématique 1 de les questionner d'un point de vue stratégique, et facultaire.

1.1 Évolution du cursus

- Durant les cinq dernières années, le cursus a-t-il fait l'objet de changements importants ? Lesquels ? Pour quelles raisons (par exemple mise en œuvre du plan de développement d'une évaluation précédente) ?
- Si des changements ont été effectués, quels en sont les effets bénéfiques, le cas échéant les inconvénients ?
- Comment l'effectif étudiant du cursus s'est-il développé au cours des cinq dernières années :
 - Durant les cinq dernières années, quelle a été l'évolution de l'effectif étudiant et quelle est la situation actuelle ?
 - Quelles sont les caractéristiques de l'effectif étudiant (p. ex. provenance géographique, sexe, formation préalable, faculté/université d'inscription, etc.) ?
 - Quelle est la proportion d'étudiant·e·s étranger·ère·s inscrit·e·s dans le cursus ? Cette proportion est-elle en accord avec les objectifs facultaires ?
 - Dans quelle mesure le nombre d'étudiant·e·s recruté·e·s est-il suffisant pour assurer la viabilité du cursus ?
 - Si ce nombre a tendance à diminuer, comment cela s'explique-t-il et qu'est-ce qui est envisagé pour modifier cette tendance le cas échéant ?
 - Si ce nombre a tendance à augmenter, comment cela s'explique-t-il ? Quelles en sont les conséquences ? Quelles mesures sont proposées pour répondre à la situation ?
- Durant les cinq dernières années, quelle a été l'évolution de l'effectif enseignant et administratif et quelle est la situation actuelle ?

1.2 Pertinence et spécificité du cursus

- Quelle est l'orientation dominante du cursus (p. ex. est-ce un cursus orienté vers la recherche, vers une profession) ?
- Quel est l'apport spécifique du cursus au sein de l'offre de formation de la faculté ? En quoi est-il complémentaire aux autres cursus (articulation et cohérence des cursus les uns par rapport aux autres) ? Y a-t-il des redondances par rapport à d'autres cursus de la faculté ?
- En quoi le cursus contribue-t-il aux objectifs de la faculté en matière d'enseignement (voir notamment le plan de développement issu de l'évaluation de la faculté) ?
- Quel est l'apport spécifique du cursus au sein de l'offre de formation de l'UNIL / des universités partenaires concernées ? Y a-t-il des redondances par rapport à d'autres cursus de l'UNIL / des universités partenaires concernées ?
- Quels sont les liens avec les autres cursus offerts par l'UNIL / les universités partenaires concernées ? Quelle est la part de la pluridisciplinarité dans la formation ? Qu'est-ce qui justifie le choix pluridisciplinaire proposé (s'il y en a un) ? Devrait-il être reconsidéré ?
- En quoi le cursus est-il en adéquation avec les objectifs, priorités et valeurs de l'UNIL / des universités partenaires concernées en matière d'enseignement ?
- Sur quelles indications, le cursus se fonde-t-il pour tenir compte des attentes des étudiant·e·s à l'égard de la formation visée (qui sont les étudiant·e·s que l'on souhaite attirer, quel est leur parcours, leur provenance, quelles sont leurs attentes, etc.) ?

1.3 Ancrage du cursus dans son contexte et comparaison avec des cursus similaires

- En quoi les objectifs, les contenus et l'organisation du cursus sont-ils semblables ou différents de ce qui existe dans des cursus comparables offerts par d'autres institutions locales, nationales et, le cas échéant, internationales ? Sur quoi cette comparaison se fonde-t-elle ?
- Qu'est-ce qui différencie un·e diplômé·e de ce cursus d'un·e diplômé·e de cursus similaires offerts ailleurs ?

1.4 Mobilité et internationalisation du cursus (UE et hors-UE)

- Comment la mobilité est-elle prise en compte dans le cursus ?
 - Quelles sont les possibilités de mobilité offertes aux étudiant·e·s ?
 - Quelles informations sont à disposition des étudiant·e·s, des professeur·e·s et des membres du corps intermédiaire sur ce point ?
 - Comment les crédits obtenus dans l'université d'accueil sont-ils reconnus ?
 - Quelle est la vision des intéressé·e·s concernant les possibilités de mobilité au sein de la faculté ?
 - Quelle est la compatibilité du cursus avec la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) ?
- Quelle est la stratégie du cursus à l'international ?
 - Existe-t-il une promotion du cursus à l'international ?
 - La coopération internationale entre institutions est-elle promue au sein du cursus ?

1.5 Égalité des chances et égalité dans les faits entre les femmes et les hommes

- En quoi le cursus prend-il en compte les objectifs de l'UNIL en termes d'égalité des chances (étudiant·e·s travaillant à temps partiel et / ou ayant une charge de famille, personnes en situation de retour aux études, personnes en situation de handicap, personnes en mobilité IN, diversité sociale et culturelle, etc.) ?
- En quoi le cursus prend-il en compte les objectifs de l'UNIL en termes d'égalité dans les faits entre les femmes et les hommes ?

1.6 Durabilité

L'UNIL vise à intégrer la durabilité dans son fonctionnement, afin d'utiliser les ressources dont elle a besoin de manière raisonnée et réduire ses impacts sur l'environnement. L'UNIL entend également former des citoyen·ne·s responsables, conscient·e·s des conséquences de leurs actions, comprenant les enjeux sociaux et éthiques de la durabilité et aptes à se mouvoir dans un monde incertain.

En termes opérationnels, un cursus est durable lorsqu'il a fait l'objet d'une réelle réflexion et de mesures de réduction de sa consommation de biens et de ressources, mais aussi s'il engage les étudiant·e·s à prendre conscience de ces mesures comme exemple ou inspiration pour leurs choix de consommations quotidiens.

- En quoi le cursus prend-il en compte les objectifs de l'UNIL en matière de durabilité ?
- En quoi le cursus peut-il être considéré comme « durable » au sens donné ci-dessus ?
- Le cursus a-t-il fait l'objet d'une réflexion sur les ressources naturelles et énergétiques nécessaires à son fonctionnement et à leurs impacts négatifs ? Qui a effectué cette réflexion ?
- Le cursus prend-il en compte des éléments visant à diminuer les besoins en termes de :
 - déplacements qu'il engendre (favoriser le co-voiturage, les vidéoconférences, télétravail, déplacement en train plutôt qu'en avion, organisation rationnelle des déplacements, etc.) ;
 - matériels (réutilisation ou mutualisation du matériel nécessaire, etc.) ;
 - consommables (possibilité de consulter le matériel de cours en ligne, possibilité d'impression des documents en recto verso ou en multiples pages par feuille, réduction des demandes de manuscrit pour les travaux finaux ou pour les supports de cours, etc.).
- Une réflexion a-t-elle été entreprise pour réduire les besoins matériels nécessaires au fonctionnement du cursus ?
 - Quel est l'objectif du matériel souhaité ?
 - À quel besoin répond-il ?
 - Peut-il être satisfait d'une autre manière que par du matériel neuf ?
 - Y a-t-il des risques que ce besoin évolue prochainement ? Le matériel pourra-t-il être adapté ?
 - Qu'advient-il du matériel une fois usagé ou une fois que le besoin aura disparu ?
- Les résultats des efforts entrepris en termes de diminution des impacts négatifs ont-ils été communiqués aux étudiant·e·s et à tou·te·s les intervenant·e·s du cursus ?
- Le cursus ouvre-t-il des possibilités aux étudiant·e·s d'explorer le campus et de l'utiliser comme terrain dans le cadre de projets ?

2. CONTENU ET ORGANISATION DU CURSUS

Cette thématique porte en premier lieu sur les objectifs que se fixe un cursus, c'est-à-dire les finalités de la formation. Il s'agit des objectifs d'apprentissage du cursus lui-même et non pas des objectifs singuliers de chacun des enseignements qui le composent. Par objectifs d'apprentissage, on entend ce que les étudiant·e·s sont capables de faire au sortir du cursus. La réflexion sur les objectifs doit se fonder sur le cadre de qualification pour le domaine des hautes écoles suisses (nqf.ch-HS). Différents aspects du cursus sont ensuite abordés afin de déterminer s'ils permettent d'atteindre ces objectifs.

2.1 Objectifs d'apprentissage

- Quels sont les objectifs d'apprentissage du cursus (généraux et spécifiques) ? Qui les définit et comment ? Comment juge-t-on de leur pertinence ?
- Quels sont les objectifs d'apprentissage généraux que le cursus privilégie ?
- Quels sont les objectifs d'apprentissage spécifiques (les savoirs attendus) que le cursus privilégie ?
- Quelles sont les compétences transversales (*soft skills*) que le cursus privilégie ?
- Quelle est l'articulation entre les objectifs d'apprentissage généraux et spécifiques et les apprentissages transverses ?
- Comment s'assure-t-on que les objectifs du cursus sont connus et compris par les étudiant·e·s, les professeur·e·s et les membres du corps intermédiaire (quelles sont les modalités d'explicitation et de diffusion de l'information auprès des personnes intéressées) ?
- Quels sont les mécanismes existants pour s'assurer de l'articulation entre les objectifs d'apprentissage (généraux et spécifiques) du cursus et les objectifs (généraux et spécifiques) des enseignements / modules qui le composent (ce qui implique que des objectifs soient définis pour les cours et les modules) ?

2.2 Structure et contenu du cursus

- Quelle est la logique de construction / le fil rouge du cursus ? Comment cette logique se reflète-t-elle dans le plan d'études ? Comment les contenus sont-ils articulés entre eux ? Comment est construite l'articulation entre les contenus et les objectifs ?
- Qu'est-ce qui amène les responsables du cursus / les enseignant·e·s, à introduire un enseignement plutôt qu'un autre dans le cursus ? Quels sont les critères de choix ?
- Quels sont les moyens qui permettent de juger de la pertinence des enseignements par rapport aux objectifs d'apprentissage ?
- Dans quelle mesure l'organisation des enseignements permet-elle une atteinte progressive et effective des objectifs d'apprentissage du cursus ? Quels éléments ou faits avérés permettent de répondre à cette question ?
- Comment s'assure-t-on qu'il n'y a pas de redondances entre les différents enseignements du cursus ?
- Comment le mémoire de fin d'études s'intègre-t-il dans le cursus ?
- Comment s'assure-t-on que les enseignements optionnels / obligatoires (majeure / mineure, branche principale / branche secondaire, etc.) constituent un tout cohérent ?
- Quels sont les enseignements ouverts aux étudiant·e·s d'autres disciplines ou facultés ? Quelle est la logique de cette offre ?
- Le cheminement des étudiant·e·s présente-t-il des difficultés particulières ? Y'a-t-il un fort taux d'échec à un moment donné du parcours ? Ce cheminement témoigne-t-il de connaissances insuffisantes pour réaliser les objectifs d'apprentissage visés ? Y a-t-il d'autres difficultés et comment sont-elles analysées ?
- De quelle manière la structure des études permet-elle les échanges avec d'autres institutions universitaires ?
- Comment le cursus tient-il compte des étudiant·e·s ayant des besoins / projets particuliers (étudiant·e·s travaillant à temps partiel et / ou ayant une charge de famille, personnes en situation de retour aux études, personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, personnes en mobilité IN, etc.) ? Dans le cadre des cursus communs, comment le cursus tient-il compte des étudiant·e·s inscrit·e·s dans l'(les) autre(s) faculté(s) / université(s) ? Dans quelle mesure l'organisation du cursus est-elle en adéquation avec les intentions de la faculté ?
- Quelle est la perception des intéressé·e·s (étudiant·e·s, professeur·e·s, membres du corps intermédiaire) concernant la structure du cursus ? Quels sont les points problématiques et les éventuelles solutions pour y remédier concernant la structure du cursus et des enseignements qui le composent ?
- Quelle est la perception des intéressé·e·s (étudiant·e·s, professeur·e·s, membres du corps intermédiaire) concernant le contenu du cursus ? Quels sont les points problématiques et les éventuelles solutions pour y remédier concernant le contenu du cursus et des enseignements qui le composent ?

2.3 Politique linguistique du cursus

- Existe-t-il une politique linguistique explicite de la faculté ? Cette politique tient-elle compte des directives de la Direction concernant les langues utilisées dans le cadre du cursus ?
- Quelle est la politique de la faculté en matière de langue d'enseignement et de communication ? Quels sont les effets de cette politique sur le cursus ?
- La / les langue(s) d'enseignement et de communication est / sont-elle(s) adaptée(s) aux actrices et acteurs impliqué·e·s (tous corps compris) ? Quelles sont-elles ?
- Comment s'assure-t-on que les enseignant·e·s et les étudiant·e·s maîtrisent suffisamment la / les langue(s) d'enseignement afin de leur permettre de gérer les différentes tâches liées au cursus ?

2.4 Liens entre l'enseignement et la recherche

- Quelles sont les modalités d'intégration des nouveaux savoirs dans le cursus et les contenus d'enseignement, selon les avancées dans la recherche (mise à jour du cursus en fonction des avancées scientifiques) ?
- Comment s'effectuent les liens entre les activités de recherche des enseignant·e·s et la formation dispensée aux étudiant·e·s du cursus ?
- Les étudiant·e·s ont-elles / ils la possibilité d'acquérir des expériences pratiques de recherche pendant leur apprentissage ? Sous quelle forme, à quel moment et pour quelle finalité ?

2.5 Liens entre l'enseignement et le monde professionnel non-académique

- Existe-t-il une relation entre le cursus et le monde professionnel non-académique ? Si oui, quelle est-elle ?
- Si cette relation existe, comment est-elle perçue par le corps enseignant et les étudiant·e·s ?
- Si cette relation existe, comment le cursus tient-il compte des évolutions du domaine professionnel non-académique auquel il est attaché ?

Si les étudiant·e·s ont la possibilité au sein du cursus d'effectuer des expériences pratiques dans un univers professionnel non-académique (stages par exemple) :

- Comment cette expérience s'insère-t-elle dans leur formation ?
- Quelles sont les précautions prises pour que l'expérience pratique contribue efficacement à la formation de l'étudiant·e ? En quoi le contenu de ces expériences permet-il de compléter / d'approfondir les connaissances et aptitudes acquises durant le cursus ?
- Comment les lieux d'expérience pratique sont-ils sélectionnés ? Sont-ils en nombre suffisant ? Le cas échéant, quelles sont les difficultés rencontrées sur ce plan ?
- Comment le suivi des étudiant·e·s dans le cadre de cette expérience pratique est-il assuré ?
- Comment cette expérience pratique est-elle évaluée ?

3. FONCTIONNEMENT DU CURSUS ET APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Cette thématique s'intéresse aux aspects fonctionnels du cursus, en termes de gestion, d'information, de stratégie d'enseignement, d'utilisation des technologies dans l'enseignement, d'évaluation des apprentissages ou encore d'encadrement administratif et pédagogique des étudiant·e·s.

L'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s concernant les enseignements individuels uniquement, elle n'est pas directement abordée dans cette thématique. Toutefois, les résultats agrégés et anonymisés de ces évaluations sont fournis aux personnes impliquées dans l'évaluation du cursus.

3.1 Recrutement des étudiant·e·s

- Quels sont les objectifs et les critères présidant au recrutement des étudiant·e·s du cursus ?
- Comment le cursus tient-il compte des étudiant·e·s ayant des besoins ou des projets particuliers ?

Pour les cursus qui auraient des conditions d'admission :

- Dans quelle mesure sont-elles en adéquation avec les intentions du cursus et de la faculté ?
- Quelle est la relation entre les conditions d'admission, les méthodes de recrutement et les exigences du cursus ? Quelles sont ces conditions et ces méthodes ? Se comparent-elles à ce qui se fait ailleurs ?
- Sont-elles compatibles avec les règles européennes ?
- Comment l'égalité des chances et l'égalité dans les faits entre les femmes et les hommes sont-elles garanties lors de l'admission au programme ?
- Dans quelle mesure les conditions d'admission, ainsi que les méthodes de recrutement permettent-elles de recruter des étudiant·e·s suffisamment préparé·e·s et capables de réussir le cursus ?
- Quelle est l'opinion des professeur·e·s/membres du corps intermédiaire et des étudiant·e·s sur les conditions d'admission en place dans le cursus ?

3.2 Moyens d'information sur le cursus

- Comment l'information sur le cursus et ses différentes étapes (conditions et procédures d'admission, calendrier des études, règlement d'études, objectifs et contenus du cursus, choix des enseignements et orientations, etc.) est-elle diffusée auprès des professeur·e·s, des membres du corps intermédiaire, des membres du personnel administratif et technique (PAT), des étudiant·e·s du cursus et des futur·e·s étudiant·e·s? Quels sont les moyens d'information disponible? Ces moyens d'information prennent-ils en compte les personnes ayant des besoins / projets particuliers? Dans le cadre des cursus communs, ces moyens d'information prennent-ils en compte les personnes inscrites ou provenant d'une (des) autre(s) faculté(s) / université(s) partenaire(s)?
- Comment s'assure-t-on que les étudiant·e·s et / ou futur·e·s étudiant·e·s savent où trouver l'information?
- Comment s'assure-t-on que les informations présentées sont claires? Suffisantes? Pertinentes? Complètes? À jour?
- Les descriptions des programmes et modules comportent-elles des indications précises sur les langues utilisées et le seuil minimal de compétences linguistiques et communicatives requis?
- Quelles sont les démarches entreprises pour faire connaître le cursus?

3.3 Stratégies d'enseignement

Il existe plusieurs catégories de stratégies d'enseignement (exposé magistral, questionnement, discussion, projet individuel, de groupe, etc.). Plusieurs facteurs affectent le choix d'une stratégie d'enseignement: le niveau d'interactivité souhaité, le niveau d'expérience souhaité, la possibilité de travailler en groupe, le temps disponible, l'environnement physique, la présence d'une évaluation, l'objectif pédagogique visé.

- Quels sont les types / formes des enseignements? Quelle est la proportion de chaque type d'enseignement dans le cursus et les stratégies associées?
- Comment les stratégies d'enseignement utilisées sont-elles mises en relation avec les objectifs de formation (avec le type d'apprentissage à réaliser)?
- Y a-t-il eu dans le cursus des innovations pédagogiques significatives (formes et méthodes d'enseignement novatrices)? Si oui, de quelle nature et guidées par quelles préoccupations? Quelles évaluations de ces innovations ont-elles été faites?
- Comment la bonne articulation entre les cours et les autres formes d'enseignement suivis par les étudiant·e·s est-elle assurée?
- Comment s'assure-t-on que le temps effectivement consacré par les étudiant·e·s à leurs activités d'études (temps passé à suivre les enseignements et consacré au travail individuel) concorde avec celui qui est prévu par le plan d'études? Comment s'assure-t-on que le temps de travail consacré par les étudiant·e·s à leurs activités d'études correspond aux crédits attribués pour l'enseignement, le module, le cursus (1 crédit ECTS étant égal à 25-30 heures de travail, y compris la présence en classe et la préparation des examens)?
- Comment s'assure-t-on que la charge de travail des étudiant·e·s est équilibrée entre les enseignements, les semestres d'études, les années? Quelle est la perception des étudiant·e·s à ce sujet?
- Qu'est-ce qui est mis en place pour assurer l'apprentissage autonome, efficace, et pérenne?
- Qu'est-ce qui est mis en place afin d'assurer que des personnes en situation de handicap puissent accéder aux contenus des enseignements?

3.4 Numérisation de l'enseignement

- Dans quelle mesure la pertinence d'une numérisation des enseignements du cursus a-t-elle été questionnée ?
- Dans le(s) cas où une numérisation a été jugée pertinente, de quelle nature sont ces évolutions, guidées par quelles priorités ? Quelles évaluations ont été faites de ces évolutions ? Ces évolutions prennent-elles en compte les besoins de personnes en situation de handicap ?
- Quels sont les effets de la numérisation des enseignements ?

3.5 Évaluation des apprentissages

- À quel rythme et sous quelle forme les étudiant·e·s sont-elles ou sont-ils évalué·e·s pendant leur cursus (examens oraux ou écrits, QCM, contrôle continu, etc.) ? Sur quels éléments sont-elles ou sont-ils évalué·e·s ?
- De quelle façon le système d'évaluation tient-il compte des objectifs d'apprentissage annoncés et de la nature différenciée des compétences à développer ?
- Dans quelle mesure la question de l'évaluation des apprentissages est-elle discutée au sein de la (des) faculté(s) / de l'unité à laquelle appartient le cursus ? Dans quelle mesure les étudiant·e·s et les membres du corps intermédiaire sont-elles / ils impliqué·e·s dans cette discussion ?
- S'assure-t-on que les évaluations des apprentissages pratiquées dans le cursus sont conformes aux règlements relatifs aux examens ? Comment ?
- Comment les étudiant·e·s sont-elles / ils informé·e·s des résultats obtenus lors de l'évaluation des apprentissages ? Quels retours les étudiant·e·s reçoivent-elles ou reçoivent-ils sur leurs évaluations (examens et / ou validations) ? Que fait-on pour que les étudiant·e·s comprennent pourquoi elles ou ils ont réussi ou échoué ? Que fait-on pour que cela contribue à leur apprentissage ?
- Quelle est la perception des intéressé·e·s (étudiant·e·s, professeur·e·s, corps intermédiaire) concernant les modalités d'évaluation des savoirs et des apprentissages développés au sein du cursus ? Quels sont les éléments problématiques et les éventuelles solutions pour y remédier ?

3.6 Processus de gestion et de suivi du cursus

- Quels sont les processus mis en place pour la gestion administrative et la gestion pédagogique du cursus ?
- Dans quelle mesure ces processus prennent-ils en compte les contraintes liées à des enseignements donnés sur plusieurs sites ?
- Dans quelle mesure ces processus sont-ils connus et appliqués au sein du cursus et de la ou des faculté(s) ?
- Comment se définissent la composition, le fonctionnement, le rôle des organes décisionnels et consultatifs ?
- Quelles sont les modalités de participation des étudiant·e·s et des autres corps dans les organes décisionnels et consultatifs ?
- Dans quelle mesure les plans d'études font-ils l'objet d'échanges, de discussions ?
- Selon quelle procédure les règlements et plans d'études sont-ils révisés / approuvés au sein du cursus ?
- Dans la mesure où elles existent, quelles sont les incidences des évaluations de cursus ou de parties de cursus sur l'élaboration et l'adaptation du plan d'études ?
- Comment les modifications au sein des enseignements et du cursus sont-elles implantées ?
- Comment le cursus s'assure-t-il de l'accomplissement de ses objectifs stratégiques ?

3.7 Encadrement (administratif et pédagogique) des étudiant·e·s

- Dans quelle mesure les associations facultaires participent-elles à l'accueil, à l'intégration et au soutien des étudiant·e·s ?
- Quelles sont les mesures d'encadrement et d'aide à l'apprentissage disponibles dans le cursus ? Au-delà du rapport avec l'enseignant·e, existe-t-il dans le cursus d'autres formes d'accompagnement de l'étudiant·e en formation (mentorat, etc.) ?
- Comment les contacts entre enseignant·e·s et étudiant·e·s sont-ils favorisés ?
- Quelle est la perception des intéressé·e·s (étudiant·e·s, enseignant·e·s, PAT) concernant l'encadrement (administratif et pédagogique) des étudiant·e·s ? Quels sont les points problématiques ?
- Quel est le suivi prévu pour l'élaboration des mémoires de fin d'études ? Dans quelle mesure est-il satisfaisant pour les enseignant·e·s et les étudiant·e·s ?
- Quels sont les moyens permettant de détecter les éventuels problèmes relatifs au suivi administratif et pédagogique des étudiant·e·s ? Dans le cadre de cursus communs, ces moyens existent-ils sur les différents sites concernés ?

4. RESSOURCES ALLOUÉES AU CURSUS

Cette thématique questionne l'ensemble des ressources allouées au cursus afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins et critères identifiés précédemment, et que leur gestion s'inscrit dans une vision pérenne. Par ressources sont entendues les ressources humaines, matérielles, financières et documentaires.

4.1 Corps enseignant

- Quelles sont les dispositions qui permettent de s'assurer que le cursus bénéficie des compétences nécessaires au niveau des contenus (p. ex. articulation avec les travaux de la commission de planification) ?
- Quels sont les moyens permettant de s'assurer que les compétences des enseignant·e·s permettent d'atteindre les objectifs d'apprentissage du cursus ?

4.2 Soutien pédagogique et technologique offert au corps enseignant

- Quelles sont les mesures de soutien pédagogique disponibles pour les intervenant·e·s du cursus ? Dans quelle mesure sont-elles utilisées ?
- Quelles sont les mesures de soutien technologique disponibles pour les intervenant·e·s du cursus ? Dans quelle mesure sont-elles utilisées ?

4.3 Personnel de soutien

- Comment le personnel de soutien administratif / technique affecté au cursus est-il composé / organisé (p. ex. technicien·ne·s de laboratoire, conseiller·ère·s aux études, etc.) ?
- Le personnel de soutien administratif/technique affecté au cursus est-il facilement disponible et en nombre suffisant pour les étudiant·e·s du cursus ? Dans le cadre de cursus communs, le personnel de soutien administratif / technique est-il accessible depuis l'ensemble des différents sites concernés ?

4.4 Ressources matérielles

- Dans quelle mesure les locaux affectés au cursus (types, équipements, nombre de places, *etc.*) sont-ils suffisants et adéquats pour répondre aux besoins du cursus ?
- Dans quelle mesure les équipements techniques à la disposition du cursus (appareils et instruments des ateliers et des laboratoires, équipements informatiques inclus) sont-ils suffisants et adéquats pour répondre aux besoins du cursus ?
- Quelle est la perception des intéressé·e·s (en particulier les étudiant·e·s du cursus) concernant les ressources documentaires / informationnelles ? Considèrent-elles / ils qu'elles soient à jour et en quantité suffisante pour répondre aux besoins du cursus ?
- Les personnes intéressées (en particulier les étudiant·e·s du cursus) considèrent-elles que les ressources matérielles mises à leur disposition sont facilement accessibles ?

4.5 Coûts spécifiques liés au cursus

- Comment s'assure-t-on que les frais d'achat du matériel pédagogique (livres photocopiés, *etc.*) sur l'ensemble du cursus restent compatibles avec les ressources moyennes des étudiant·e·s ?
- Existe-t-il des coûts annexes liés au cursus ? Comment s'assure-t-on que les frais annexes aux études (cours dans d'autres universités, visites de musées, camps de terrain, matériel spécialisé, *etc.*) restent compatibles avec les ressources moyennes des étudiant·e·s ?
- Comment les étudiant·e·s sont-elles / ils informé·e·s des coûts de formation particuliers au cursus ?

4.6 Pérennité des ressources

- Comment le cursus évalue-t-il la pérennité des ressources financières, humaines, matérielles, et documentaires qui lui sont allouées ?

5. RÉSULTATS ET IMPACTS DE LA FORMATION

Cette thématique porte d'abord sur le résultat du parcours de l'étudiant·e au sein du cursus (notamment taux de réussite, acquis, satisfaction des différent·e·s acteurs·trices) puis sur la suite de ce parcours. Il s'agit ensuite de s'interroger si le cursus a bien préparé l'étudiant·e pour la suite de son parcours.

5.1 Indicateurs du déroulement et de l'aboutissement des études

- Quelles conclusions peut-on tirer de l'analyse des indicateurs relatifs au déroulement des études (taux de graduation, taux d'études en cours, taux d'abandon, taux de réorientation) ? Ces indicateurs paraissent-ils satisfaisants ? Pourquoi ?
- Comment le taux d'échec aux enseignements est-il interprété ? Est-il problématique ?
- Comment s'assure-t-on que les objectifs de formation du cursus sont atteints ?

5.2 Satisfaction des différent·e·s acteurs·trices

- Quelle est la satisfaction des groupes suivants sur la formation dispensée : étudiant·e·s inscrit·e·s, diplômé·e·s, corps professoral, corps intermédiaire, PAT, et ordres professionnels, le cas échéant ? Existe-t-il des moyens pour recueillir cette opinion de façon régulière ? Lesquels ?
- Y a-t-il des moyens pour garder le contact avec les diplômé·e·s du cursus ? Des relations existent-elles avec les alumni ?

5.3 Insertion professionnelle académique et non-académique

- Dans quelle mesure le cursus répond-il aux besoins de la société et du marché du travail d'aujourd'hui et de demain ? Cela relève-t-il des objectifs du cursus ?
- Quels sont les mécanismes / structures qui aident les étudiant·e·s à s'insérer professionnellement ?
- Comment s'assure-t-on que les étudiant·e·s ont connaissance des conseils dont elles / ils peuvent bénéficier concernant leurs futures carrières ?
- En quoi la formation reçue dans le cursus a-t-elle facilité l'insertion professionnelle académique et non-académique des diplômé·e·s (inclure la perception des diplômé·e·s et des employeurs, si elle est disponible) ?
- Quelle est la situation des diplômé·e·s du cursus sur le marché du travail (secteur et taux d'activité, domaine d'activité vers lequel les étudiant·e·s s'orientent préférentiellement, relation entre l'emploi et la formation, etc.) ?